Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

17 octobre 1961: Un crime d'Etat non reconnu au nom du racisme

Par Chems Eddine Chitour
Mondialisation.ca, 21 octobre 2016

Région : L'Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Crimes contre l'humanité, Histoire, société et culture
Analyses: LE MAGHREB

«La France reconnaît publiquement sa responsabilité dans les massacres causés par la répression du 17 octobre 1961 à Paris, de manifestants algériens réclamant l'indépendance de leur pays.» Projet de loi présenté par le sénateur Patrick Menucci, *le 17 octobre 2016*

C'est par cette phrase utopique que je commence cette contribution en ayant à l'esprit qu'une faute se doit d'être assumée. Le monde occidental comme on le sait a mis en place un tribunal international à Nuremberg pour juger les responsables politiques du IIIe Reich coupables d'avoir tué d'autres blancs mais quid des autres , des sans grade qui n'ont personne pour prendre eu charge leur bonnes causes ? Nous l'avons vu ave le génocide ruandais avec un million de morts sans sépulture.

Un pays semble avoir échappé à cette chape de plomb ; C'est Israël qui au lieu de mettre en place un tribunal à même de juger les crimes nazis à l'endroit des Juifs mais aussi des Tsiganes, a préféré se faire justice lui-même en mettant en œuvre ce que Norman Felkeinstein a appelé *l'industrie de l'holocauste* : chaque pays occidental devra expier ad vitam viternam ses fautes à l'endroit des Juifs ;

Cela passe par deux conditions : la pompe à finance de la Shoah qu'il faut amorcer tout le temps par des dédommagements qui comme on le sait ne vont pas tous dans la poche des personnes qui ont en souffert et la deuxième condition est la culpabilisation pour antisémitisme avec un glissement sémantique entre anti-sémitisme et anti-sionisme qui fait que les citoyens européens et notamment français sont tétanisés et interdits de parole ou de critique vis-à-vis d'Israël

On l'aura compris ce n'est pas demain que la France reconnaitra ses fautes en Algérie d'une part parce que ceux qui doivent demander des comptes au nom du peuple algérien ne le font pas et d'autre part , nous avons en face de nous un peuple imbu du fait qu'il appartient à une race supérieure qui ne peut pas condescendre à reconnaitre simplement sa faute. Je suis sûr que le peuple algérien a soif qu'on lui rende sa dignité et il n'est pas question de pompe à finance mais de justice.

On aura tout dit du 17 octobre 1961, cet énième crime contre l'humanité par la patrie des droits de l'homme qui, faut-il le rappeler, a été mis en pratique en Algérie quarante ans

après leurs proclamation en 1789, ces droits de l'homme, lors d'une invasion abjecte un matin de juillet 1830. Les atrocités commises pendant cette manifestation pacifique le 17 octobre d'Algériens, ont été passées sous silence par le gouvernement et les médias français pendant bien trop longtemps. Que s'est-il passé? Le triste préfet Maurice Papon- qui avait les états de service d'un chacal en Algérie pour paraphraser Victor Hugo évaluant ceux du sanguinaire Saint Arnaud qui lui aussi s'est illustré dans les enfumades du en 1845- a commandité le massacre. Bilan: des centaines de morts, 11.500 arrêtés et torturés, frappés ou même tout simplement jetés à la Seine. Dans les rues de Paris le 17 octobre 1961, refusant tout simplement de se soumettre au couvre-feu imposé aux seuls Algériens, 10.000 personnes seront interpellées, durant les jours suivants. 1500 sont envoyées vers l'Algérie où une réception leur fut organisée. J'ai déjà eu à écrire dans plusieurs de mes contributions mon indignation et à rapporter les évènements tragiques, notamment le martyre de la jeune collégienne dont les derniers instants ont du être tragiques. Dans cette contribution je vais rapidement sacrifier à l'habitude pour décrire très succinctement ce qui s'est passé ce mardi 17 octobre 1961 et les jours suivants qui ont vu les ratonnades se poursuivre. 17 octobre 1961.

«Il y a du sang dans Paris»

> « C'est par ces mots que Sorj Chalandon rapportant le travail magistral du regretté Jean-Luc Einaudi qui osa braver les interdits, qualifie ce jour. Nous l'écoutons nous raconter comment Papon a préparé les assassinats: «Mardi 17 octobre 1961. Il est 9 heures. Maurice Papon, ancien délégué aux Affaires juives à Bordeaux de 1942 à 1944, compte ses hommes.(…) De Matignon, l'ordre tombe. Carte blanche. Aucune tentative de rassemblement, aucun début de manifestation ne peuvent être tolérés. Depuis l'été 1961, il n'y a pas là de quoi faire tourner la tête au passant parisien. Il est habitué aux perquisitions, aux rafles brutales. Il s'est résigné au sang sur le visage arabe. En août, les supplétifs harkis investissent des hôtels algériens de jour comme de nuit, brisent les mobiliers, cognent, lâchent les chiens. (…) Alors que l'OAS commence à frapper, des Arabes sont attaqués en pleine rue par des policiers.(…) Le «Français musulman d'Algérie» devient le «raton», le «bicot», le «fellouze» des racistes. La machine haineuse s'emballe. Les supplétifs torturent dans les caves de la Goutte-d'Or, (…)Et puis les noyés. Au milieu du mois de septembre, des cadavres sont retirés de la Seine. Certains ne seront jamais identifiés. (…) Chaque jour ou presque, la presse rapporte la découverte de cadavres à la dérive.» (1)
>
> On aurait pensé que les policiers obéissant aux ordres ne faisaient que leurs «devoirs» il n'en fut rien, le zèle était dans l'air et par un racisme assumé, même les citoyens dans leur majorité participaient à des degrés divers à la curée «17 octobre. Il est 18 h 30. A Asnières, la police interpelle une centaine d'Algériens qui essayaient de prendre un improbable train. Pont de Neuilly, un policier interpelle un travailleur arabe. «Algérien?». «Oui», répond l'autre. Sans un mot, le policier lui tire une balle dans le ventre et s'en va. (…) Par groupe de 20 ou 30, les Algériens se mettent en marche vers les bus et les cars. Certains arrivent à pied. Les plus fortunés tentent le taxi. (…) De nombreux chauffeurs de bus refusent les Algériens.
>
> «Pas de ratons dans mon véhicule». Tous les Arabes sont systématiquement interpellés. Les policiers investissent les bus, entrent, font sortir les Français musulmans les mains levées. La majorité des Français de métropole ne réagissent pas. Déjà, un peu partout, des haies de matraqueurs se forment. (…) »
>
> « Partout, dans les flaques de pluie et de sang, il y aura ces visages blafards,

> ces mains tremblantes, ces yeux effarés, ces corps blottis les uns contre les autres, debout, assis, couchés, en équilibre entre morts et mourants. Et le bruit des matraques, des crosses, des coups de pieds. L'ordure des injures. 17 octobre. Vers 20 heures, Maurice Papon décide de réquisitionner les bus parisiens. Trop d'arrestations. La dernière fois que la Ratp a été mise à contribution, c'était les 16 et 17 juillet 1942. (…) Paul Rousseau, un gardien de la paix syndicaliste, voit des policiers jeter des Algériens par-dessus le pont de Clichy après les avoir massacrés au nerf de boeuf. (…) Il y a du sang dans Paris. Ce n'est pas une image. Sur les trottoirs, les pavés, la rambarde des ponts, sur les vitres brisées de magasins enfoncés par les corps, sur le sol des autobus. Et peu de Français réagissent.» (1)

Désarmés, forts de leurs bons droits, désarmés, les Algériens hommes femmes et enfants accomplissaient la marche de la dignité pour protester contre le couvre-feu qui leur est imposé. Les supplétifs harkis ont une énorme part dans la curée et ont massacré leurs propres coreligionnaires.

> «Mais les Algériens marchent toujours. Partout. En groupes, en famille, en manifestation. C'est l'heure officielle du couvre-feu. (…) Des supplétifs ouvrent le feu au pistolet. Les femmes sont sévèrement matraquées. (…). Place de la République. Dans la nuit, le youyou des femmes arabes. A la Défense, de leurs fenêtres, des Français jettent des bouteilles sur les manifestantes. (…) La nuit se termine. «Et un raton, un!», lance un homme de salle de l'hôpital de Nanterre, voyant arriver un Algérien au crâne défoncé. Et puis Fatima Bédar, 15 ans à peine, elle s'est disputée avec sa mère le matin même pour avoir le droit d'assister aux manifestations. On la retrouvera le 31 octobre, noyée dans le canal St-Denis. Le bilan officiel concernant la journée et la nuit du 17 octobre 1961, est de 3 morts et de 64 blessés.» Depuis lors, jamais ces chiffres n'ont été révisés.»(1)

Combien de victimes innocentes le 17 octobre 1961?

Les estimations divergent selon les sources. Octobre 1961: deux morts, selon la version officielle. En 1991: 200 morts, selon Jean-Luc Einaudi. 1998: plus de 48 morts, selon la commission Geronimi. 2006 «bien plus» de 120 morts en deux mois, selon deux historiens anglais. Deux historiens britanniques, Jim House et Neil MacMaster, ont eu droit à un accès illimité aux archives de la préfecture de police. Ils examinent chaque document, constatent qu'un «processus systématique et presque général de falsification a bel et bien été mis en oeuvre lors de la préparation des documents et des dossiers relatifs aux Algériens assassinés». (…) Ils analysent pour leur part la crise de 1961 «comme un cycle de deux mois connaissant son pic le plus visible dans la nuit du 17 octobre». Conclusion: «En septembre et octobre, bien plus de 120 Algériens furent assassinés par la police en région parisienne; ce chiffre doit être comparé aux estimations de Linda Amiri (environ 130), du FLN (200)» Jean-Luc Einaudi donnera le nombre de 325 morts parmi les Algériens. Elles seraient plus de 300 victimes, certaines retirées de la Seine ou emportées par le courant jusqu'à la Manche» (2).

Dès le départ écrit Jean-Luc Einaudi, il y a eu un véritable travail de mise en oeuvre de mensonge d'Etat. Tout ce qui cherchait à faire éclater la vérité était interdit et saisi comme le livre «*Ratonnades à Paris*» de Pierre Vidal-Nacquet». Il ne faut pas croire que le 17 octobre fut une singularité, une bavure. Ce fut au contraire mûrement réfléchi, le maître d'oeuvre, Maurice Papon, un tortionnaire qui avait déjà sévi en Algérie à Constantine.

La double amnésie française et algérienne

Il est curieux d'observer une véritable conspiration du silence à propos de ces massacres aussi bien du côté algérien que du côté français. Pour l'historien Gilles Manceron :

> « Il s'agit d'un événement d'une gravité exceptionnelle, dont le nombre de morts a fait dire à deux historiens britanniques [Jim House et Neil MacMaster, Les Algériens, la République et la terreur d'Etat, Tallandier, 2008]qu'il s'agit de la répression d'Etat la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine. (...) Sur le moment, il y a eu censure de la presse, Par la suite, d'autres facteurs ont pris le relais. (...) C'est ici qu'un troisième facteur d'occultation a joué : la volonté du pouvoir algérien de ne pas mettre en valeur une initiative prise par la Fédération de France du FLN, qui avait organisé la manifestation du 17 octobre. La Fédération de France était en effet devenu un fief d'opposition au nouveau pouvoir en raison de son ouverture aux idéaux et aux valeurs de la gauche européenne, syndicale Lors de la crise de l'été 1962 qui vit s'affronter, au sein du FLN, les prétendants au pouvoir, elle avait misé sur les civils du GPRA (...) Les négociations d'Evian entre des représentants français et ceux du FLN s'ouvrent en mai 1961. (...) Le premier ministre, Michel Debré, qui avait été dessaisi du dossier algérien par de Gaulle, avait insisté pour qu'on lui laisse celui du maintien de l'ordre en France métropolitaine, Pour ce faire, il s'entoura de Roger Frey, nommé au ministère de l'intérieur en mai 1961 Surtout, il obtient le remplacement fin août d'Edmond Michelet, le garde des sceaux, qui s'opposait aux méthodes brutales et illégales mises en œuvre par Papon. (3)

Maurice Rajsfus a écrit avec Jean-Luc Einaudi un livre remarquable qui tranche avec les mensonges de beaucoup d'historiens... Il s'intitule: Les silences de la police 16 juillet 1942-17 octobre 1961 On lit: «La direction «scientifique» de la préfecture de police de Paris a osé publier une histoire de cette noble Institution omettant deux dates récentes le 16 juillet 1942 et le 17 octobre 1961. Si vous voulez savoir ce s'est passé à Paris en 1942 et en 1961, si vous voulez savoir comment les fonctionnaires de la préfecture de police de Paris ont méthodiquement et massivement raflé les juifs pour les livrer aux nazis. Si vous voulez apprendre comment, de 1958 à 1962, Maurice Papon a importé les méthodes de la guerre d'Algérie à Paris. Le dernier chapitre de ce petit livre, qui expose comment de nombreux centres de torture ont alors été ouverts en pleine ville. Et comment la Seine a continûment charrié des cadavres, de 58 à 62, sous la responsabilité du même Maurice Papon.» (4).

On peut se demander pourquoi avoir décidé de cette marche connaissant les risques pour des personnes sans défense? On l'aura compris, ces morts ont été le «prix à payer» pour la Révolution, mais aussi le prix des luttes intestines au sein du FLN. Pourtant, après l'indépendance, du côté algérien ce fut aussi la chape de plomb. Les morts sans sépulture de la Seine nous interpellent. Ainsi, parce que la Fédération de France «faisait partie des vaincus», explique au Monde l'historien Jean-Luc Einaudi, il était hors de question, pour les nouveaux maîtres d'Alger, de laisser paraître un ouvrage qui «lui aurait fait de la pub».(5)

> «Pour Omar Boudaoud, responsable de la Fédération de France, l'action du 17 octobre n'avait pas pour but de faire courir un risque politique quelconque aux entretiens en perspective. (..) De plus, le Gpra était informé de notre action. A Tunis, le ministère de l'Intérieur dont dépendait alors, la Fédération -m'avait dit en substance: «Ceci est votre affaire. Si vous réussissez c'est la révolution qui réussit, si vous échouez, vous paierez votre décision.» Réponse: «J'ai compris, nous allons agir.» En fin de compte, le Gpra nous a félicités. On peut même

> soutenir qu'il s'est révélé plus important que celui des actions armées d'août 1958 en France.»(6)

Historien de l'Algérie contemporaine et de l'immigration, Jacques Simon a une autre explication qui attribue indépendamment de ces crimes à de Gaulle – qui a couvert ces crimes en laissant faire Debré, Frey et Papon, un rôle de stratège et de visionnaire, qui ne voulait pas compromettre l'avenir de la France en créant une cinquième colonne dans le pouvoir algérien Il écrit :

> «(…) Bien avant mai 1958, De Gaulle sait que l'Algérie sera un jour indépendante. il prépare soigneusement les conditions de sa dépendance économique et financière en organisant son accession à l'indépendance par étapes et de façon maîtrisée. (…) Dans le même temps, De Gaulle va injecter dans l'ALN stationnée en Tunisie et au Maroc des centaines d'officiers ´´déserteurs´´ qui vont structurer l'ALN extérieure comme une armée professionnelle, avec un État-major général (EMG) dirigé par Boumediene. (…) Le général De Gaulle qui ne croit pas dans la capacité du GPRA de garantir les intérêts de la France, contacte Boumediene et soutient, dès l'ouverture de la crise du FLN pendant l'été 1962, l'alliance entre Ben Bella, et Boumediene. C'est dans ce contexte que la Fédération de France du FLN, elle-même en désaccord avec sa direction lance la bataille de Paris. Le but est triple: maintenir sa cohésion, garder le contrôle de l'émigration et peser dans la lutte engagée par les différentes fractions du GPRA, pour le pouvoir. (7)

Le racisme à ciel ouvert

Il est impossible d'expliquer ce refus de reconnaitre ces assassinats abjects, cette curée générale et cette collusion de tout le monde ce jour-là pour éliminer des hommes et des femmes dont la faute était de revendiquer la dignité, mais aussi d'appartenir à la race inférieure que le pseudo *siècle des Lumières* n'a pas pu effacer si on ne prend pas en compte une donnée essentielle à savoir que le fond rocheux blanc est structurellement raciste.

Dans l'étude suivante que nous résumons, le sociologue Saïd Bouamama déconstruit ce mythe des Lumières et nous explique comment les partis politiques de droite mais surtout de la gauche hypocrite ont assaisonné pour continuer à leur devoir en direction des races inférieures. Ecoutons-le:

> «(…) L'hégémonie culturelle est un concept proposé par Antonio Gramsci pour décrire la domination culturelle des classes dominantes. L'hypothèse de Gramsci est que cet «échec» des révolutions ouvrières est explicable par l'emprise de la culture de la classe dominante sur la classe ouvrière et ses organisations. (…) La mise en légende se réalise par occultation des contradictions et enjeux sociaux, négation de l'histoire et transformation de résultats historiques en caractéristiques permanentes et spécifiques de la «francité», du «génie français», Le processus de construction d'un «roman national» fut mis en oeuvre afin d'assurer l'hégémonie culturelle de la classe dominante. L'objectif de l'hégémonie culturelle étant de produire du consensus en faveur des classes dominantes, (modèle français de laïcité, pensée des Lumières comme caractéristique typiquement «française», abrogation de l'esclavage comme volonté de l'Etat français et non comme résultat de la lutte des esclaves, colonisation française posée comme différente des autres dans ses aspects «humanitaires» et «civilisateurs», etc.). (8)

> «Les Lumières désignent un courant d'idées philosophiques en Europe qui a connu son apogée au dix-huitième siècle. Ce courant se caractérise par un appel à la rationalité et le combat contre l'obscurantisme. (…) le caractère ethnocentrique de la pensée des Lumières a également été dénoncé en soulignant que «là où nous lisons «homme», «humanité», «citoyenneté», c'est de l'humanité blanche et européenne que nous parlent les Lumières. Certes, dans les Lumières pourtant, les premières lueurs de nos valeurs. À condition d'ignorer la traite, la négritude, l'esclavage.» [8]

La construction du consensus colonialiste

> «L'offensive idéologique de la classe dominante a créé l'espace mental qui a permis la colonisation. L'image des autres cultures et civilisations diffusée par la pensée des Lumières et amplifiée par la Troisième République, de même que l'idée d'être l'avant-garde de l'humanité ont préparé les esprits à la conquête (…) La perception de l'Autre comme un être dans l'enfance de l'humanité, confiné aux ténèbres de l'ignorance comme l'incapacité à contenir ses pulsions informe la pensée coloniale et la connaissance anthropologique» la majorité du Parti socialiste s'est ralliée à l'idée d'une colonisation «humaine, juste et fraternelle» et refuse de soutenir les nationalismes coloniaux qui attisent la haine des peuples, favorisent les féodaux ou la bourgeoisie indigène» ». (8)

Said Bouamama poursuit en démontrant que le siècle des Lumières n'est pas antinomiques de la colonisation voire de l'esclavage. L'exemple le plus typique des « savants » est Buffon. Grâce à ce « scientifique » de l'académie française, une hiérarchisation des races s'installa grâce à ses nombreuses « études » sur l'anthropologie. Pour ce philosophe, les noirs sont au bas de l'échelle des hommes. Diderot n'est pas en reste, il n'avait aucun scrupule à engager des investissements dans les campagnes négrières tout en pleurant leur triste sort. Dans Le livre noir du colonialisme, Catherine Coquery-Vidrovitch met en évidence l'exacerbation du sentiment de supériorité des Européens sur les Noirs à partir de cette époque. *« Paradoxalement, le siècle des Lumières fut aussi celui où l'infériorité du Noir fut poussée à son paroxysme »*écrit-elle. Voltaire, par exemple, n'échappe pas aux préjugés racistes (9)

Contrairement à ce que l'on pourrait croire Les Lumières n'ont pas combattu le pouvoir esclavagiste, ils ont simplement oeuvré pour qu'il soit plus insidieux – et surtout pour en être la tête. Voltaire qui écrivait *« se servir de la religion pour tenir le peuple en laisse, cette populace incapable de se gouverner elle-même ! ». « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit, il n'est pas digne de l'être »*, écrit Voltaire. L'ambiguïté du discours des philosophes français pourrait se résumer ainsi : L'esclavage est un mal nécessaire. Montesquieu, dans L'esprit des lois, est certainement celui qui illustre le mieux ce double langage. *« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre… Des petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains »*. Bref, pour Montesquieu, la souffrance des esclaves est peu de chose (10)

Pas une syllabe sur l'esclavage euro-antillais chez Rousseau dans le « Discours sur l'origine de l'inégalité ». Il faut dire que ce « siècle des Lumières » était un véritable « siècle des ténèbres » pour la dignité humaine. Lisons ce que disent d'autres écrivains. Le « grand Hegel » écrit dans « La raison dans l'histoire » :

> « L'homme en Afrique noire, vit dans un état de barbarie et de sauvagerie qui

> l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation… Ce qui caractérise les nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas parvenue à la contemplation d'une quelconque objectivité solide, comme par exemple Dieu, la loi… ». Bossuet, par une rhétorique alambiquée se fait le confident de Dieu dans « Avertissement aux protestants », il écrit : « Condamner un état qui pratique l'esclavage, ce serait condamner le Saint Esprit qui ordonne aux esclaves par la bouche de Saint Paul de demeurer dans leur état, et n'oblige point les maîtres à les affranchir » ! (10)
>
> Au coeur de la pensée des Lumières puis du discours colonial conclut Said Bouamama se trouve une approche culturaliste clivant le monde en civilisations hiérarchisées, expliquant l'histoire et ses conflits en éliminant les facteurs économiques et justifiant les interventions militaires «pour le bien» des peuples ainsi agressés. (…) C'est ce que nous avons appelé le «racisme respectable» c'est-à-dire un racisme ne se justifiant pas «contre» le racisé, mais s'argumentant de grandes valeurs censées l'émanciper.(…) (…)L'insulte ou la condescendance, le paternalisme, le maternalisme ou le fraternalisme d'une part et la condamnation indignée d'autre part, la diabolisation ou l'infantilisation, etc. sont des attitudes politiques extrêmement fréquentes à «gauche» et même à «l'extrême-gauche» (…)» (8).

Ce qui s'est passé le 17 octobre 1961 et les jours suivants dépasse de loin en cruauté les nuits de Cristal du IIIe Reich et même les déportations du camp de Drancy de la même manière plus de 12000 personnes furent parquées hommes, femmes, enfants. Comme pour Drancy, les transports furent réquisitionnés, ce sera la Ratp. Drancy sera remplacé par le Palais des sports et au stade Pierre de Coubertin. Ce n'est pas demain que la France se repentira de sa faute.

Avec de justes mots, Pierre Bourdieu rend à sa façon, justice aux martyrs, nous l'écoutons: «J'ai maintes fois souhaité que la honte d'avoir été le témoin impuissant d'une violence d'État haineuse et organisée, puisse se transformer en honte collective. Je voudrais aujourd'hui que le souvenir des crimes monstrueux du 17 octobre 1961, sorte de concentré de toutes les horreurs de la Guerre d'Algérie, soit inscrit sur une stèle en un haut lieu de toutes les villes de France, à titre de mise en garde solennelle contre toute rechute dans la barbarie raciste.» (11)

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

1.https://campvolant.com/2015/10/09/17-octobre-1961-il-y-a-du-sang-dans-paris-par-sorj-chalandon/

2.Pascal Riché Http://rue89.nouvelobs.com/2012/10/18/guerre-des-chiffres-combien-de-morts-le-17-octobre-1961-236329

3.http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/17/17-octobre-1961-ce-massacre-a-ete-occulte-de-la-memoire-collective_1586418_3224.html#6xY12d3bbY3xo0Pm.99

4. http://nopasaran.samizdat.net/article.php3?id_article=341

5.C. E. Chitour http://www.legrandsoir.info/17-octobre-1961-50-ans-d-amnesie-francaise…

6.O. Boudaoud: Du PPA au MTLD,mémoire d'un combattant.p.187-188, Ed.Casbah 2007

7.http://actualite.algeeria.com/de-gaulle-lalgerie-et-le-massacre-du-17-octobre-1961

8. Saïd Bouamama 8 septembre 2012 http://quefaire.lautre.net/Les-fondements-historiques-et

9.Catherine Coquery-Vidrovitch, Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire, Le livre noir du colonialisme, Robert Laffont, 2003.

10.Chems Eddine Chitour : L'Occident et la désymbolisation du monde
http://www.millebabords.org/spip.php?article5257

11.Pierre Bourdieu: Le 17 octobre 1961, un crime d'État à Paris, Edits La Dispute, mai 2001.

Article de référence :

http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_ chitour/252415-un-crime-d-etat-non-reconnu-au-nom-du-racisme.html

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Chems Eddine Chitour, Mondialisation.ca, 2016

Articles Par : Chems Eddine Chitour

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca